



Annexe à la proposition 3.2

Cher comité directeur, chères sections, chers délégués et invités de l'UNES.

Comme chacun sait, les finances de SOL ne font pas partie d'une maison de l'argent. Nos réserves s'amenuisent de plus en plus et tous les efforts entrepris l'année dernière pour procéder à une révision des finances ont échoué. Cela est notamment dû au durcissement des positions au sein du conseil des étudiants et aux manquements des précédents comités directeurs de SOL.

La SOL ne se trouve pas seulement dans une restructuration structurelle, mais aussi dans une restructuration financière. Lors de la dernière séance du conseil des étudiants, le 29.02.24, le conseil des étudiants a chargé la commission des finances de procéder à une révision qui doit être terminée avant le 16.05.24. Il n'en reste pas moins que nos réserves ne pourront pas nous supporter jusqu'au début de l'année 2025 si les cotisations à l'UNES sont dues.

En décembre 2023, le conseil des étudiants de la SOL a décidé d'augmenter de 5 francs les contributions des étudiants à la SOL. Cette augmentation, qui entrera en vigueur à partir du semestre d'automne 2024, générera nettement plus de recettes.

Malgré tout, la SOL doit pouvoir surmonter la période entre la restauration du budget et l'augmentation des recettes, ce qui serait quasiment impossible avec le règlement des cotisations de l'UNES.

Traduit avec DeepL.com (version gratuite)

La SOL compte sur votre soutien et remercie tous ceux qui approuveront cette motion.

Au nom de la SOL,

Samira Guyot,

Présidente du comité directeur et responsable du domaine politique, SOL